



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **S101**
Montagne des Agneaux
du 30 avril au 1^{er} mai 2011 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **non**

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Mathieu RAPIN
Mail : matrapin@gmail.com
Tél : 06 68 23 03 65

Anne-Laure BOCH
Mail : a-laure.boch@psl.aphp.fr
Tél. : 01 45 35 11 69 ou 06 20 11 67 86

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Montée à l'Alpe de Villar d'Arêne (2077m), reconnaissance du départ	800 m	400 m
2 ^e jour :	Les Agneaux (3664m) en A/R par le collet du Réou d'Arsine	1600 m	2000 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN 3436 ET Meije Pelvoux
Topos Olizane – Hautes Alpes

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf explications dans NEIGES 2011)

Cotation	Difficulté alpine	AD
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		A/R
Dénivelé journalier maximal prévu		1600 m (possibilité d'arrêt en cours)
Rythme d'ascension exigé		Environ 350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement refuge de l'Alpe de Villar d'Arêne

3.4 Participation aux frais cf. Neiges 2011

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place environ 60 euros

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : non

4. **Voyage** : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 29 avril ; rendez-vous à 21 h 00 pour un départ au plus tard 15' après. Retour à Paris Porte d'Orléans le lundi 2 mai vers 5h30

5. **Equipement individuel**

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : crampons, piolet, baudrier, frontale, matériel de sécurité sur glacier

5.3 *Nourriture à emporter* : vivres de course 2 jours

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF

6. **Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. **Détails supplémentaires / Description de la course**